

DECISION DU PRESIDENT N°DP 2026-02

Objet : Attribution du marché PA 2026/03 « Location, nettoyage et livraison des vêtements de travail, des tapis de sol et des bobines essuie-mains tissus ».

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du comité syndical en date du 13 mai 2026 déléguant au Président le pouvoir de prendre toutes les décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres lorsque les crédits sont prévus au budget dans la limite :

- des seuils de procédures formalisées pour les marchés de fournitures, services et prestations intellectuelles,
- de 500 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'avis de publicité envoyé le 05 mai 2026 pour publication sur le site achatpublic.com et au BOAMP concernant le marché en procédure adaptée n° PA 2026/03 « location, nettoyage et livraison des vêtements de travail, des tapis de sol et des bobines essuie-mains tissus. ».

Vu le registre des dépôts clôturant la réception des offres en date du 08 juin 2026,

Vu le rapport d'analyse des offres en date du 16 juin 2026,

Le Président décide d'attribuer le marché cité en objet à la société ELIS pour un montant de 205 037.91 € HT.

Le marché cité en objet débutera à compter du 01 novembre 2026 pour une durée initiale d'un an renouvelable trois fois, soit une durée maximale pouvant aller jusqu'à 4 ans.

Fait à Cavigny, le 17 juin 2026

Le Président,
Laurent PIEN



Affiché le : **19 JUIN 2026**